

Évaluation éditoriale

Le contrôle et l'évaluation par les pairs sont des principes fondamentaux de la publication scientifique. Les auteurs sont tenus, pour tous les documents soumis, de participer à un processus d'évaluation par les pairs et de suivre les directives de publication.

Composition et rôle du comité éditorial

Le comité éditorial se prononce sur tous les projets de publication soumis à l'École française d'Athènes. Constitué du·de la directeur·trice de l'institution, du·de la président·e du Conseil scientifique, des deux directeurs·trices des études (antiques et byzantines, et modernes et contemporaines) et du·de la responsable du service des publications, ce comité se réunit régulièrement tout au long de l'année.

Il comprend actuellement :

- Madame Véronique Chankowski, directrice de l'École française d'Athènes
- Monsieur Didier Viviers, président du Conseil scientifique de l'École française d'Athènes
- Madame Ourania Polycandrioti, représentante de la Fondation nationale de la recherche hellénique (Εθνικό Ίδρυμα Ερευνών)
- Madame Laurianne Martinez-Sève, directrice des études antiques et byzantines
- Monsieur Gilles de Rapper, directeur des études modernes et contemporaines
- Monsieur Bertrand Grandsagne, responsable des éditions

Le comité éditorial fixe la ligne éditoriale des collections et revues publiées par l'École française d'Athènes et examine toutes les contributions. Il exerce un premier examen en rejetant celles qui manifestement ne sont pas appropriées. Il transmet au comité de lecture les textes susceptibles d'être retenus qui décide alors de les examiner en interne ou de solliciter l'aide d'experts qui présenteront alors un rapport.

Évaluation par les pairs

Tous les textes soumis pour publication (thèses des membres, fouilles et opérations s'inscrivant dans les programmes de l'institution, coéditions etc.) font l'objet d'une évaluation par les pairs. Le comité éditorial transmet le texte à des évaluateurs, experts dans la matière traitée, qui font partie de son comité de lecture (qui peut, le cas échéant faire appel à des personnes externes). Le nombre des relecteurs est, au minimum, fixé à deux, départagés par un troisième si leurs avis sont divergents. Ils ont pour mission de juger la qualité scientifique de l'article et la validité méthodologique

de la démonstration. Ils rendent alors un rapport qui établit si l'article mérite d'être publié et renvoient leurs critiques et propositions de correction au comité éditorial qui les transmet à l'auteur. Le texte modifié est à nouveau soumis à contrôle jusqu'à son acceptation ou rejet définitif.

Les rapports sont anonymes.

L'évaluation des textes soumis pour publication dans le *BCH*

Le *Bulletin de correspondance hellénique* a renouvelé en 2020 son comité de lecture. Instance essentielle à toute revue scientifique, il a garanti toutes ces années la bonne réputation du *BCH* et la qualité scientifique et éditoriale des textes publiés.

Il a, depuis 2017 et le départ des rapports archéologiques vers une autre publication électronique, presque doublé sa capacité d'accueil. S'il est le reflet des activités scientifiques de l'École, il continue son ouverture vers d'autres recherches qui expriment le même attachement aux travaux de terrain et à l'étude des sources, et accueille des contributions écrites dans d'autres langues que le français. Avec une publication en ligne qui s'ajoute à la publication papier, il élargit son lectorat et accentue sa diffusion internationale.

Dans cette optique, le rôle central du comité de lecture est réaffirmé et développé. Assurant la meilleure représentation possible des champs disciplinaires de l'École, il regroupera des experts invités à évaluer rapidement les articles proposés à la publication.

Il est composé de :

- Sophia Aneziri (Πανεπιστήμιο Αθηνών)
- Michèle Brunet (Université Lyon 2, musée du Louvre)
- Vincent Déroche (CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée)
- Charles Doyen (Université de Louvain)
- Jean-Yves Empereur (Académie des Inscriptions et Belles Lettres)
- Sylvian Fachard (université de Lausanne, École suisse d'archéologie en Grèce)
- Éric Fouache (Sorbonne Université)
- Charalambos Gasparis (Εθνικό Ίδρυμα Ερευνών)
- Patrice Hamon (Université Paris Sorbonne)
- Miltiade Hatzopoulos (Ακαδημία Αθηνών)
- Ralf von den Hoff (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg)
- Philippe Jockey (Université Paris Ouest, UMR 7041 ArScAn)
- Margaret M. Miles (University of California)
- Jean-Charles Moretti (CNRS, Institut de Recherche sur l'Architecture Antique)
- Cécile Morrisson (Académie des Inscriptions et Belles Lettres)
- Alikí Moustaká (Αριστοτελείου Πανεπιστημίου Θεσσαλονίκης)
- Emanuele Papi (Scuola Archeologica Italiana di Atene)
- Natalia Poulou (Αριστοτελείου Πανεπιστημίου Θεσσαλονίκης)

- Claude Pouzadoux (Centre Jean Bérard Naples)
- Susan Rotroff (University Washington in St Louis)
- Denis Rousset (École pratique des hautes études)
- Jean-Christophe Sourisseau (Université d'Aix-Marseille)
- Gilles Touchais (Université de Paris 1, UMR 7041 ArScAn)
- Zoï Tsirtsoni (CNRS, UMR 7041 ArScAn)
- Stéphane Verger (École pratique des hautes études)
- Jean-Denis Vigne (CNRS, Musée National d'Histoire Naturelle)

L'évaluation des textes soumis pour publication dans le *BCHmc*

Une double évaluation à l'aveugle

Pour les textes soumis à publication dans la revue *BCHmc*, le processus choisi repose sur l'évaluation en double aveugle.

Des comités différents

Le comité de rédaction comme le comité éditorial sont composés de personnalités scientifiques reconnues internationalement. Le choix est fait de manière à assurer la meilleure représentation possible des champs disciplinaires de l'École, sans condition de nationalité.

Le comité de rédaction fixe la ligne éditoriale de la revue et réceptionne toutes les contributions. Il exerce un premier filtrage en rejetant celles qui manifestement ne sont pas idoines. Les textes retenus sont transmis, sous forme anonyme, au comité éditorial international qui décide alors de les examiner en interne ou de solliciter l'aide d'experts qui présenteront alors un rapport.

Le **comité de rédaction** est composé de :

- Tassos Anastassiadis (McGill University)
- Xavier Bougarel (CNRS - CETOBAC)
- Angelos Dalachanis (CNRS)
- Ségolène Debarre (Université de Paris I)
- Gilles de Rapper (École française d'Athènes)
- Nicolas Elias (INALCO)
- Philippe Gelez (Sorbonne Université)
- Kostis Gkotsinas (EIE, Athènes)
- Nicole Immig (Bogazici University, Istanbul)
- Andreas Kakridis (Banque de Grèce - Université ionienne, Corfou)
- Daniel Knight (University of St Andrews)
- Yannis Koubourlis (Université de Crète)
- Mélisande Leventopoulos (Université Paris VIII)
- Tchavdar Marinov (Université de Plovdiv)
- Paris Papamihos (Royal Holloway College)

- Radu Paün, (CNRS-CERCEC)
- Nicolas Pissis (Freie Universität, Berlin)
- Alexis Rappas (Koç University, Istanbul)
- Marinos Sariyannis (Institut d'Études Méditerranéennes)
- Viviana Tagliaferri (Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea - Consiglio Nazionale delle Ricerche, Cagliari)
- Özgür Türesay (EPHE)
- Konstantina Zanou (Columbia University)

Secrétariat de la rédaction

- Panagiota Anagnostou (EFA)
- Agustín Cosovschi (EFA)
- Lilyana Yordanova (EFA)
- Geoffrey Meyer-Fernandez (EFA)

Le **Comité éditorial international** est composé de :

- Frédéric Abecassis (ENS-LSH, Lyon)
- Efi Avdela (Université de Crète)
- Marc Aymes (CNRS-CETOBAC)
- Nathalie Clayer (EHESS-CNRS)
- Maria Couroucli (CNRS)
- Edhem Eldem (Collège de France)
- Alexandre Farnoux (Sorbonne Université)
- Benjamin Fortna (University of Arizona)
- Hannes Grandits (Humboldt University Berlin)
- Gilles Grivaud (Université de Rouen)
- Bernard Heyberger (EPHE-EHESS)
- Violeta Hionidou (University of Newcastle)
- Vasilis Kolonas (Université de Thessalie)
- Vassa Kontouma (EPHE)
- Konstantinos Kostis (Université nationale d'Athènes)
- Byron Kotzamanis (Université de Thessalie)
- Vasilios Makrides (Universität Erfurt)
- Thomas Maloutas (Université Harokopeio, Athènes)
- Marilisa Mitsou (EHESS)
- Tony Molho (EUI, Florence)
- Ourania Polycandrioti (EIE, Athènes)
- Georges Tolia (EPHE - FNRS)
- Lina Ventura (Panteion Université d'Athènes)
- Éric Verdeil (Sciences-Po Paris)
- Mercedes Volait (INHA-CNRS)
- Serge Weber (Université de Marne-la-Vallée)

L'évaluation des textes soumis pour publication dans le *Bulletin archéologiques des Écoles françaises à l'étranger*

Le *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* présente en une seule revue l'actualité des recherches archéologiques menées par les cinq Écoles françaises à l'étranger sur tout le pourtour méditerranéen, dans les Balkans, en Inde et en Asie et publiés jusqu'ici séparément et sur divers supports.

Le comité de rédaction est composé des responsables des publications des cinq Écoles françaises à l'étranger. Il réceptionne toutes les contributions et assure la gestion pratique de la publication. Il est épaulé par le comité de lecture.

Le comité de lecture est composé des représentants des cinq Écoles françaises à l'étranger. Ce sont des personnalités scientifiques reconnues internationalement couvrant les champs disciplinaires étudiés.

- Polyxeni Adam-Veleni (directrice générale des Antiquités, ministère grec de la Culture)
- Gwladys Bernard (directrice des études antiques de la Casa de Velázquez)
- Nancy Berthier (directrice de la Casa de Velázquez)
- Audrey Bertrand (directrice des études antiques de l'École française de Rome)
- Anne-Sophie Bourg (responsable des publications de l'École française de Rome)
- Véronique Chankowski (directrice de l'École française d'Athènes)
- Nicolas Fiévé (directeur de l'École française d'Extrême-Orient)
- Valérie Gillet (directrice des études de l'École française d'Extrême-Orient)
- Mathieu Gousse (directeur du pôle éditorial de l'Institut français d'archéologie orientale)
- Bertrand Grandsagne (responsable des Éditions de l'École française d'Athènes)
- Gisèle Hadji-Minaglou (responsable du pôle archéologique de l'Institut français d'archéologie orientale)
- Burt Kasparian (adjoint aux publications de l'Institut français d'archéologie orientale)
- Brigitte Marin (directrice de l'École française de Rome)
- Laurianne Martinez-Sève (directrice des études antiques et byzantines de l'École française d'Athènes)
- Martin Nogueira Ramos (responsable des publications de l'École française d'Extrême-Orient)
- Vivien Prigent (directeur des études médiévales de l'École française de Rome)
- Pierre Tallet (directeur de l'Institut français d'archéologie orientale)

Les projets retenus

À acceptation définitive, le texte est officiellement reçu pour publication. Il entre alors dans l'agenda du service des publications. À ce stade, le texte est réputé définitif.

Révision #4

Créé 15 janvier 2024 16:54:55 par Bertrand Grandsagne

Mis à jour 16 janvier 2024 16:45:26 par Bertrand Grandsagne